

DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 24 juin 2025]

Date de la convocation

18 juin 2025

Date de mise en ligne

26 juin 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 20

Procurations : 3

Votants : 23

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Christian PERO, Christel PALIS, David AMALRIC, *Maires Adjoins*, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, Martine BOISSIERE, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Jean BATAILLOU, Thomas DOMENECH, *Conseillers*.

Absents et représentés : Monique GUILLE, Anne DUBIER, Claire VILLENEUVE,

Absents : Daniel RIBES, Laurent SQUASSINA, Antony MOUSSU, Pierre TRANIER, Arnaud ELGOYHEN, Martine VIOLETTE, Marie MONTELS, Thierry BODDI, Dominique BOYER, Corinne DARMANI

N° 047/ 2025

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Approbation du CRAC de GRDF pour 2024

Madame le Maire propose aux élus d'approuver le Compte Rendu d'activité de concession de GRDF pour l'année 2024, tel que joint en annexe.

1 annexe

VOTES POUR : 23

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Compte Rendu d'Activité joint à la présente délibération,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL



Fait à Gaillac le 25 juin 2025

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20250625-47-2025-DE
Date de télétransmission : 25/06/2025
Date de réception préfecture : 25/06/2025